

Des actes sont  
1208, devant le four  
1225 ont  
(123),  
très  
puis en  
(124).

L'église a été donnée vers 1199 par Guillaume, évêque d'Albi (125).  
N'est-ce pas le même qui a cédé, peut-être encore antérieurement, l'église  
de Moularès où son prédécesseur Raimond, dès 1149, avait encouragé  
l'organisation d'un petit couvent (126). Le lieu était très bien situé, sur la  
vieille route directe de Rodez vers Albi par Tanus et Valdériès, ancienne  
voie romaine. Le puy de Bar, qui la domine à 569 mètres d'altitude, donnera  
ce nom à la grange. C'est seulement en 1256 que l'abbaye de Chancelade  
cèdera ses droits sur l'église de Moularès, qu'elle avait pourtant bien  
négligée. L'évêque d'Albi, Bernard, confirmera en 1258 cette cession,  
de même que celle de l'église Saint-Martin-de-Montpiou, toute voisine,  
donnée par son prédécesseur Durand (donc entre 1227 et 1254) (127).

N'est-ce pas un reflet de la différence des temps que le lieu  
d'Andouque, bien déchu, patrie de Pierre, moine de Conques et évêque  
de Pampelune au début du XII<sup>e</sup> siècle et de son père, un des premiers  
donateurs du prieuré de Sainte-Foy aux Planques, soit passé ensuite à  
Bonnecombe (128) ?

Un arrêt des grosses acquisitions est sensible à partir de 1195 et jusqu'à  
1212, lié peut-être à des difficultés financières propres à l'abbaye (129), mais  
aussi à l'époque incertaine qui prépare la Croisade des Albigeois (130).

### GRANGE DE SAINT-FELIX DE RIGNAC

En 1212, deux nouveaux départs. Au-delà d'Is, très à l'ouest, Raimond  
de Belcastel *lo grog* (sans doute "le rouge"), en donnant son corps  
et âme, cède deux mas à Belfau et le droit à tous ses herbages.

Mais c'est surtout, en 1220, la cession faite par Raimond de la Valente, pour 250 sous de Rodez, de l'alleu et du fief de quatre mas, avec tout ce qu'il a dans la *villa* de Saint-Félix (de Rignac) où s'établira une autre grange. Raimond de Belcastel, sans doute le même, donne alors la moitié de l'alleu de 9 mas, et en 1221 Hugues de Saint-Félix, "appelé aussi d'un autre nom Rufus de Mirabel" ("le rouge")<sup>(131)</sup> et Guillaume, son fils, cèdent 8 mas, différents des précédents et tout ce qu'ils ont à Saint-Félix, avec aussi toutes leurs herbes, pour 400 sous. Un autre acte de 1221 rappelle que, l'année précédente (donc en 1220), S. de Maleville avait déjà donné la *villa*, quatre mas parmi ceux mentionnés par Raimond de Belcastel, et des maisons près de l'église<sup>(132)</sup>.

L'église de Saint-Félix a-t-elle été rebâtie tout de suite, ou a-t-elle servi de premier point d'appui aux moines ? La série d'actes qui la mentionne ferait pencher pour la première hypothèse<sup>(133)</sup>. Bonnetcombe aurait ainsi répondu à la confiance de l'évêque Pierre qui lui remit l'église, avec tous ses droits, le 10 juillet de la même année 1221<sup>(134)</sup>.

Il est bien précisé dans cet acte que l'église se trouve "juxta pontem de la Moleda", le fameux "pont de la Monnaie" où passait la voie romaine allant vers Capdenac et Figeac<sup>(135)</sup>. Dans la direction d'une autre voie continuant en direction de Villefranche, Bonnetcombe s'assura l'église la plus voisine de Saint-Félix, Anglars, d'abord par donation de l'évêque Pierre, le 1er avril 1225, mais aussi en 1230 par la cession de la moitié de l'église, des jardins, et sept mas, par Arcambal d'Aubin, son frère Gaillard et ses trois fils<sup>(136)</sup>.

Ici la meilleure façon de mesurer le mouvement des acquisitions serait de compter les sommes dépensées, avec des pointes en 1224-1225 (950 et 940 sous) et en 1237-1238 (620 et 600 sous)<sup>(137)</sup>.

La construction de la grange a dû se faire très rapidement. Elle jouxtait l'église<sup>(138)</sup>. Des actes sont passés devant la porte en 1225 et 1228. Puis on trouve la maison de la "familia" en 1231 et 1238, dite "la maison des mercenaires" en 1235<sup>(139)</sup>. Elle comportait une aire à battre, mentionnée en 1237, et même une "maison des chevaliers" en 1247<sup>(140)</sup>. C'est seulement vers cette date qu'apparaît le nom d'un granger, Pons de Magalas, sûrement originaire du Bas-Languedoc<sup>(141)</sup>.

Dès 1237, les moines avaient un moulin sur l'Aveyron, au-dessous de Mirabel. C'est seulement en 1247 qu'ils eurent à régler un problème de limites avec l'abbaye de Conques, détentrice du prieuré de Rignac, pour le terroir de Brézils<sup>(142)</sup>.

Dans la direction opposée, sur le grand causse menant à la vallée du Lot et dans sa ville principale, Villeneuve, les moines achetèrent une maison "près de la muraille" en 1208 ; ils cherchaient donc très tôt une orientation de ce côté et vers Loc-Dieu<sup>(142 bis)</sup> ; ils reçurent une maison de Pierre Boquier, qui se fit donat, en 1248<sup>(143)</sup>.

- et reprise en 1222 avec 5 actes, 5 en 1223, 3 en 1224, 6 en 1225, 1 en 1228, 4 en 1229, 9 en 1230, 3 en 1231, 3 en 1232, 1 en 1233, 3 en 1234, 1 en 1235, 1 en 1238, 2 en 1239, 3 en 1240, 1 en 1241, 3 en 1242, 1 en 1243, 2 en 1245, 3 en 1246, 2 en 1247, 2 en 1248, 4 en 1251, 5 en 1252, 7 en 1253. Il ressort plutôt une moyenne d'activité constante.
131. Nous avons là un magnifique exemple, d'une part d'une double dénomination, nom toponymique et surnom guerrier de type féodal, de l'autre de l'association sans doute très ancienne d'une villa gallo-romaine avec une forteresse établie sur un rocher dominant l'Aveyron, avec déjà aussi son "nom de guerre" : Mirabel (belle vue).
132. V., n° 183, 200. Saint-Félix, l. 1, n° 8 et 6.
133. En 1223, la donation d'un jardin est faite "devant la porte de l'église", et de même pour un autre acte de 1223 et deux de 1224. En 1224, un autre est passé "dans l'église" de Saint-Félix, l. 1, n° 9, 11, 12, 13, 14. La série s'arrête là. On passe encore des actes dans l'église en 1232 et 1239 (n° 30 et 39). Ne semble-t-il pas qu'on a pénétré dans l'église quand elle a été terminée, mais pas encore consacrée ? Les travaux auraient été très rapides, mais il s'agit d'un tout petit bâtiment, destiné à symboliser la prise de possession.
134. V., n° 8.
135. Le nom n'a rien à voir avec la levée d'un péage, mais correspond seulement à une chaussée pavée (*via munita*). Albenque, *Les Rutènes*, p. 105, n° 5. Il faut bien distinguer ce pont d'un autre, au-delà de l'Alzou, que l'on a construit tout près de la grange, pour permettre les communications du côté de la vallée de l'Aveyron, vers le sud. Il est mentionné en 1225 et 1247 (l. 1, n° 18, l. 5, n° 2).
136. V., n° 9. Saint-Félix, l. 1, n° 25. Il est frappant de voir remonter jusqu'ici la famille la plus importante de la plus grande ville du bassin houiller (à l'époque).
137. 400 seulement en 1220 et 1221, 545 en 1230, les autres années beaucoup moins. Le nombre d'actes est trop faible pour permettre d'aller plus loin. En 1245 et 1247, un seul achat coûte 500 sous, preuve de la dévaluation de la monnaie. Il s'agit le plus souvent de sous de Rodez, quelquefois de Cahors, manifestant le courant commercial sur la vieille voie romaine.
138. 1237, deux actes *apud grangiam, juxta ecclesiam*. N° 35 et 66.
139. On employait donc de véritables "domestiques", payés et logés. N° 21, 22, 29, 31, 37.
140. Saint-Félix, l. 1, n° 36, 41.
141. Mentions en 1246, 1247, 1249. N° 40, 41, 43.
142. Saint-Félix, l. 1, n° 88 et l. 5, n° 1.
- 142 bis. Saint-Félix, l. 1, n° 1. En 1230, vente d'une maison. L. 7, n° 3.
143. Saint-Félix, l. 1, n° 42. Tout de suite après, en 1252, Alphonse de Poitiers allait fonder Villefranche, qui supplantera Villeneuve et deviendra la capitale du Bas-Rouergue. Là, Bonnecombe aura aussi une maison, au moins en 1321 (*Annales de Villefranche*). Encore une donation de maison à Villeneuve en 1265. L. 1, n° 55.
144. Is, l. 1, n° 33. C'est nous qui identifions le nom d'après l'emplacement, Montescur ayant disparu. Pour d'autres précisions sur cette zone, voir plus haut, chap. II-2, Chapitre de Rodez, à propos de Saint-Clément du Pas et de l'hôpital de la Lègue.
145. 2 H Bonnecombe, l. Ruffepeyre, n° 1, 2 et 3. Il n'est pas absolument sûr que le deuxième acte concerne bien cette grange.
146. Is, l. 1, n° 235.
147. Ancien nom : Casamaurel, Cne Clairvaux. Calviac, l. 1, n° 4 bis (mal classé). Is, l. 1, n° 34.
148. De ce côté devait se situer le cellier de *Bocelleriis*, mentionné dans le paréage de 1280 (V., n° 142). Cet acte indique tout de suite après des biens vers Balsac, puis du Buenne, correspondant à Ruffepeyre, et d'autres à Panat, outre le terrain de vignes en face de Cassagnes et de l'autre côté de la vallée. Tous ces biens de Balsac (avec le mas de Capdenaguet et d'autres), et de Panat sont mentionnés en 1509 et 1534 parmi les dépendances de Bonnecombe *las aucedatz de Poig* (les friches du puy d'Alras). Brunel, n° 537. La *Capelle de Laza* figure en 1522 parmi les biens dépendant de Ruffepeyre (V., p. 479). Le pouillé de Pomarède met dans la paroisse de Bruéjous les deux chapelles non paroissiales de Saint-Georges-de-Grandval et de Saint-Didier. Celle-ci, totalement inconnue, ne serait-elle pas Alras ? Grandval n'était qu'un *affar*, les Medici de Peyrusse y formèrent ensuite une seigneurie, mentionnée dès 1399, avec un "repaire" (manoir) en 1443. En 1774, on unit à la cure de Panat les chapellenies de la Brengayrie et Saint-Georges.

autrefois desserviables à Grandval qui n'existe plus. Le sort de Grandval n'est peut-être pas imputable à Bonnecombe, mais nous le lions à l'autre comme exemple de déplacements précoces des centres religieux.

150. V., n° 10. C'est la meilleure preuve que l'église n'avait appartenu antérieurement à aucune autre abbaye, comme on l'avait proposé. Voir plus haut, par. 6, Bonneval. Frons et Maury. Cne Camjac. Mentions dans le paréage de 1280, avec le village disparu de Cabassas, et en 1509. V., n° 142 et p. 295.

151. Paroisse de Saint-Just. Il comportait aussi une tour (hommage de 1419 au comte d'Armagnac, V., p. 91). Le lieu a été racheté à Aymeric de Castelpers avant 1288, puisqu'il est mentionné alors dans la transaction avec le comte de Rodez (V., n° 334). Y aurait-il eu une tentative avortée du seigneur de Castelpers pour y établir une véritable bastide et attirer une population, comme les sénéchaux royaux l'avaient fait tout à côté en créant Sauveterre en 1281 et Pampelonne en Albigeois en 1289-1290 ? Il n'y a certainement pas eu participation de Bonnecombe, qui a peut-être refusé de laisser fixer à Naucelle la bastide ensuite établie à Sauveterre. Nous ne pouvons qu'évoquer ici le problème du rôle des Cisterciens dans la fondation des bastides, il nous paraît absolument nul pour le Rouergue.

152. V., p. XVIII, n. 4, p. XXII. Le cartulaire, sans doute du même type que les autres, se trouvait vers 1630 aux mains de Dupuy, juge de Saint-Sernin. Il a disparu depuis. Voir l'article de R. Glises de la Rivière, *Un ancien bourg fortifié, Pousthomy* (*Revue du Rouergue*, 1977, p. 43). Il signale un legs testamentaire de Bern. de Roquecezière à Bonnecombe en 1252, mais n'a pas bien saisi qu'il y avait là une grange.

153. Cne de Montfranc. Nous croyons être le premier à proposer cette corrélation. Nous avons pensé qu'il pourrait s'agir de la grange de *Dieus i do*, mentionnée dans la bulle de 1178. Voir ci-après.

154. En dépendait en 1522 le lieu de Cellier, sans doute Cne Laval-Roquecezière. V., p. 487.

155. Cne Les Costes-Gozon. Achats en 1314 et 1319 à Bertrand Salustre, seigneur de la Romiguière. V., p. 729, n. 4.

156. V., n° 64. Wiederhold, *Papsturkunden*, VII, n° 108.

157. V., n° 72.

158. C'est seulement en 1212 qu'apparaît le mas de Lacalm, dont Guil. de Salles (Curan ?) donne le mas majeur et la *vicaria alodiaria* (viguerie tenue en pleine propriété), avec des droits sur le Mazel et la Cassagne. En 1216, R. Buffet donne l'alleu et le fief du mas, avec aussi une concession d'herbages. En mai 1226, Aiceline, femme de T. Talairan, elle *principaliter* et lui *secundario*, et leurs quatre enfants, vendent le mas de Lacalm, avec la moitié du mas del Daïrese, un quart de celui de Teuleiras, et tout celui de la Brugaireta (Burgayrettes, Cne Salmiech). Il doit s'agir de Lacan, aussi dans la commune de Salmiech. Tous les autres mas ont disparu. Vareilles. I. 1, n° 100 bis, 103 et 107.

159. Sans doute pour Auriaval (la vallée dorée), combe particulièrement fertile, au-dessous de Balsac.

160. V., n° 79.

161. N'était-ce pas une habileté voulue par les moines de placer les deux protecteurs les moins orthodoxes entre les deux autres, en négligeant quelque peu la vérité historique ?

162. V., n° 81.

163. Le désordre dans lequel sont fournis les éléments suffit à expliquer les lacunes. L'ensemble est néanmoins instructif.

164. La mention de celui-ci confirme la présence de biens en Albigeois, pas encore constitués en grange.

165. Ceux-ci ne sont nommés qu'en supplément et c'est bien Bonnecombe qui a obtenu la bulle. Nous pensons donc que la date de 1166-1181 (V., n° 65) peut être précisée en liant ensemble les deux bulles.

166. V., n° 66. 1184-1185, 10 septembre. Lucius III interdit à l'évêque et aux prêtres du diocèse de demander des prémices à la place des dîmes.

167. V., n° 67. 1185-1187, mais Urbain III déclare nulle toute tentative contre ses privilèges. V., n° 68, 1200, 15 juillet. Innocent III interdit à quiconque de molester un Cistercien. Ce sont aussi des bulles intéressant tout l'ordre qui apparaissent en septembre 1220, à des dates pourtant voisines de la confirmation d'Honorius III (V., n° 73, 76), et en janvier 1234 (n° 80), et encore une série de 1245-1246 (n° 82-85).